



FNAUT

transport
consommation
environnement

Communiqué

9 décembre 2016

32 rue Raymond Losserand 75014 Paris
01 43 35 02 83 - contact@fnaut.fr

Pic de pollution de l'air : à quand des mesures sérieuses de prévention ?

Un pic de pollution de l'air particulièrement long et intense affecte actuellement une grande partie de la France. Que ce soit dans le bassin parisien, à Lille, à Lyon, à Marseille ou dans les Alpes du nord, la principale source de pollution est la circulation routière.

Pics de pollution : pas de solution-miracle

Les mesures adoptées – toujours trop tardivement – sont illusoires :

- la circulation alternée est nécessaire pour réduire la pollution à très court terme, mais l'expérience montre que son impact est limité (une réduction de 10 à 15 %) ;
- la gratuité des transports collectifs est démagogique : son influence sur le comportement des automobilistes est négligeable, elle est décidée dans l'urgence par une autorité non compétente en matière de transport, elle est onéreuse pour la collectivité (4 millions d'euros par jour en Ile-de-France).

Il est plus judicieux de privilégier les mesures de prévention, indispensables pour éviter le retour répétitif des pics de pollution et garantir la santé publique en réduisant la pollution chronique.

La solution de fond : le report des trafics routiers sur les modes écologiques

Il faut viser un report significatif des trafics routiers sur la marche et le vélo pour les déplacements de proximité, sur les transports collectifs pour les déplacements à plus longue distance, et sur le rail pour le fret. Il permettrait de réduire simultanément les embouteillages, l'insécurité routière, la pollution de l'air, le bruit, les gaspillages d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

La voiture électrique, lourdement subventionnée par l'Etat, n'est pas la panacée : elle émet des particules fines (par usure des freins, des pneus, de la voirie) et reste aussi encombrante qu'une voiture thermique.

Des retards d'équipement à combler d'urgence

Le présent pic de pollution a mis clairement en évidence, en particulier en Ile-de-France, le sous-développement des transports collectifs qui n'offrent ni la fiabilité, ni la capacité nécessaires.

Le gouvernement doit donc lancer rapidement le 4^{ème} appel à projets de transports collectifs urbains en site propre prévu par le Grenelle de l'environnement pour les agglomérations de province, et intensifier les investissements réellement utiles en Ile-de-France (l'électrification accélérée des bus, qui ne génèrent que 2% de la pollution, ne doit pas accaparer des ressources indispensables par ailleurs).

Le financement de cet effort urgent de développement des transports collectifs peut être assuré par la mise en place d'une véritable fiscalité écologique, facilitée aujourd'hui par la baisse du prix du pétrole.

La FNAUT demande au gouvernement qu'il prenne enfin au sérieux le problème de la pollution en milieu urbain et donne au public la possibilité de se déplacer autrement qu'en voiture : il doit se montrer à la hauteur des enjeux et mettre fin à son attentisme irresponsable.

Contacts presse :

- Bruno Gazeau, président de la FNAUT, tél. 06 76 73 31 09
- Jean Lenoir, vice-président, tél. 06 19 09 78 89
- Jean Sivardière, vice-président, tél. 04 76 75 23 31

Erreur ! www.fnaut.fr